



SOMMAIRE

RECAP-AGRI.....	2
La balance commerciale alimentaire à fin Mai 2019.....	2
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Avril 2019 (Résultats de l'année 2019 par rapport à 2018).....	3
Situation hydrique observée le 10/06/2019.....	4
Flash sur la filière avicole : Mai 2019.....	6
INFO-AGRI.....	7
importation des céréales.....	7
Alerte rouge sur l'effondrement de la biodiversité.....	8
Lancement du moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire africaine.....	9
Les nouveaux financements stimulent les efforts dans la lutte contre la déforestation, contre la désertification et contre le changement climatique et renforcent les systèmes alimentaires.....	10
Des banques de semences communautaires intelligentes face au climat essentielles pour la biodiversité.....	11



RECAP-AGRI

La balance commerciale alimentaire à fin Mai 2019

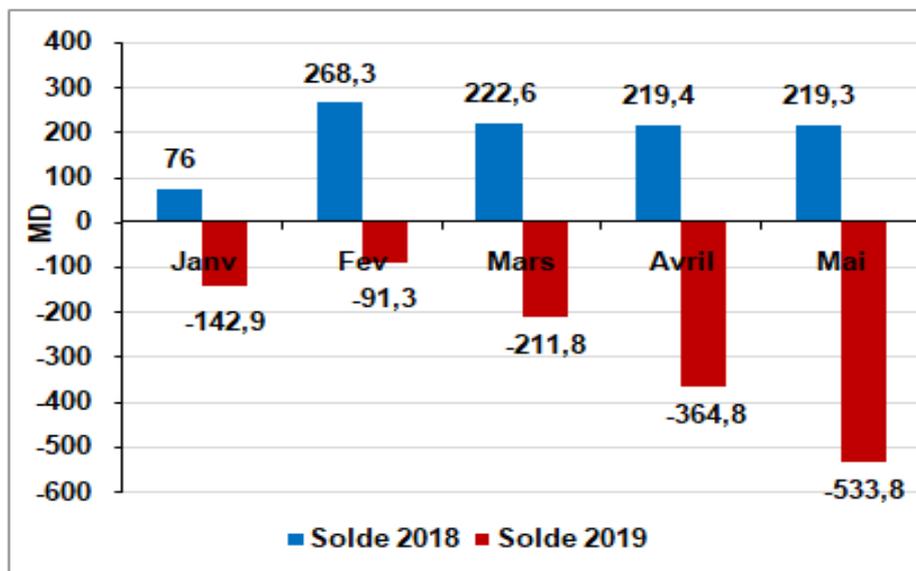
Pour le cinquième mois consécutif, la balance alimentaire s'est soldée par un déficit enregistrant des taux de couverture de 79,9%.

Cette baisse résulte d'une nette régression des exportations de l'huile d'olive (-40,0% en volume et -43,5% en valeur) et d'une nette évolution des importations céréalières dont la part dans les importations alimentaires

est passée de 42,9% à 50,6% à fin mai 2019 et ce suite à une hausse en glissement annuel de 5,7% en volume et de 36,7% en valeur.

Les céréales, le sucre et les huiles végétales demeurent les principaux produits de base importés avec près de 67,4% de la valeur totale des importations alimentaires totales.

Evolution du solde de la balance commerciale alimentaire au cours des cinq premier mois de 2018 et 2019



Source : Calculs de l'ONAGRI d'après l'INS

Elaboré par Mme Yosra DOUIRI.
Observatoire National de l'Agriculture

Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Avril 2019 (Comparaison de 2019 par rapport à 2018)

A fin Avril 2019 les **quantités exportées** des produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint **9,8 mille tonnes** pour une valeur de **192,5 MD** contre 7,3 mille tonnes et une valeur de 135,8MD à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 34,2% en termes de quantité et de 41,8% en termes de valeurs. L'augmentation des exportations en termes de valeur a concerné principalement le crabe (132%), les conserves du thon (322%), les conserves de la sardine (55%) et la crevette (18,2%). Les exportations des produits de la pêche ont été orientées essentiellement vers l'Italie (38%), le Japon (20%) l'Espagne (14%) et la Lybie (12%). Le prix à l'exportation a augmenté de 4,8% (18,6 dinars/kg en 2018 contre 19,5 kg en 2019).

Les importations ont atteint **18,1 mille tonnes** pour une valeur de **94MD** contre 14 mille tonnes et une valeur de 72,7MD à fin Avril 2018, soit une hausse de 29,3% en termes de quantité et en termes de valeurs. Par type d'utilisation, la majeure quantité importée à fin avril 2019 (88,6%) a été destinée pour l'approvisionnement du marché local, 10,8 % a été destinée pour l'industrie et 0,6% utilisés comme aliments d'élevage.

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche a été positif avec **(+98,5 MD)** en 2019 contre **(+63,1MD)** enregistrés en 2018, soit 56,1 % de plus.

NB : Les chiffres de l'année 2019 sont préliminaires.

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les chiffres de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.



Figure 1. Evolution du volume de la production, de l'exportation et de l'importation des produits de la pêche et de l'aquaculture.



Figure 2. Evolution de la valeur des exportations et des importations des produits de la pêche et de l'aquaculture.



Figure 3. Evolution du solde des échanges extérieurs des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Situation hydrique observée le 10/06/2019

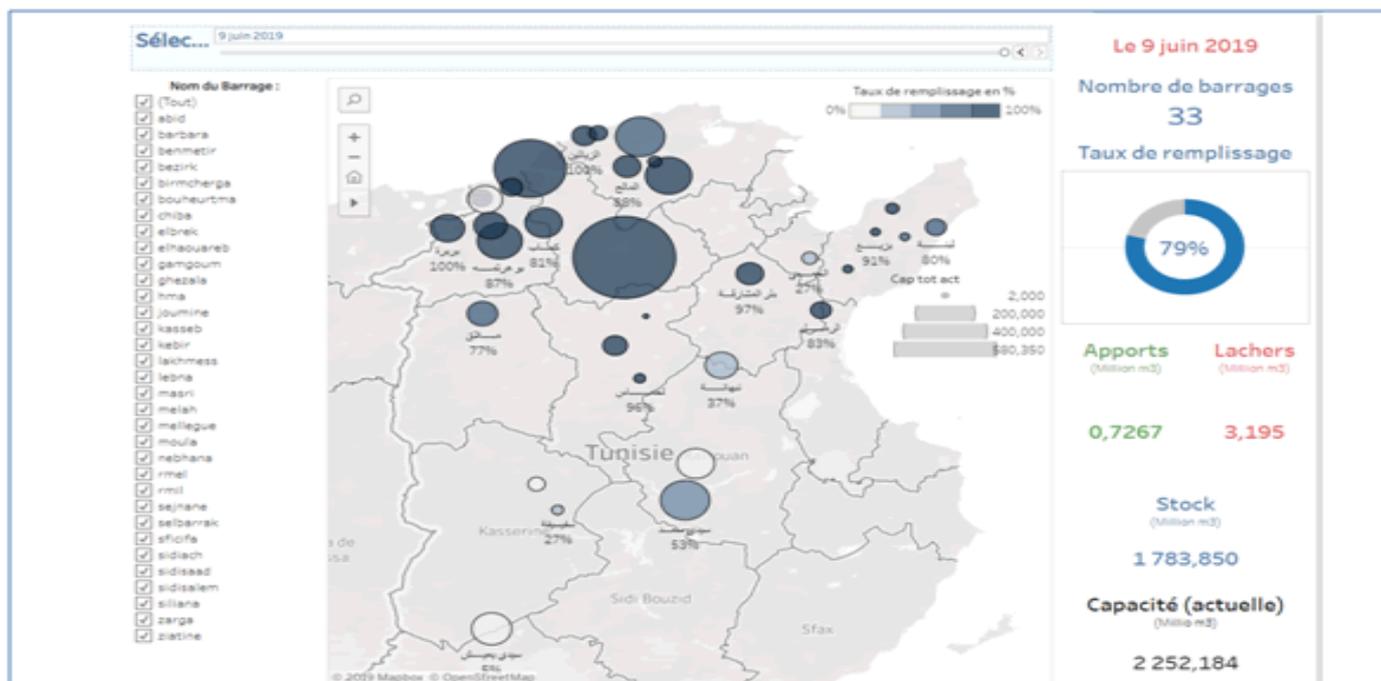
Situation des barrages (période du 01/09/18 au 09/06/19)

A la date du 09/06/2019, les apports cumulés aux barrages ont atteint 2477,3 Mm³. Ils ont dépassé la moyenne de la période (1689,4 Mm³) et les apports enregistrés à la même période de l'année précédente (935,4 Mm³) suite aux importantes précipitations qui ont été enregistrées durant la présente campagne agricole. Ces apports sont répartis pour une part de 87,8% au Nord ; 8,2 % au Centre et 4% au Cap Bon. Par conséquent les réserves en eau dans tous les barrages ont atteint 1783,8 Mm³ contre 1013,8 Mm³ enregistrés à la même date de 2018 et une moyenne enregistrée au cours des trois dernières an-

nées de 954,4 Mm³, soit un surplus de 829,4 Mm³. Ceci correspond à une augmentation de 109,2% par rapport à la situation du 31 Août 2018. Les volumes stockés sont ainsi répartis : 88,1% dans les barrages du Nord, 9,5% dans les barrages du Centre et 2,4% dans les barrages du Cap Bon. Pour l'ensemble des barrages le **taux de remplissage** a atteint **79%**. La figure ci-dessous illustre la situation des barrages à la date du 10/06/2019. Les lecteurs peuvent accéder à toutes les informations qui concernent les barrages via la plateforme Open Data de l'ONAGRI à travers le lien suivant : www.agridata.tn

Situation des barrages (période du 01/09/18 au 09/06/19)						
Volume stocké dans les barrages (Mm ³)				Apports de la période		
	2018	2019	Variation (%)	2019 (Mm ³)	2019/moy(%)	2019/2018 (%)
Nord	942,5	1571,7	66,8%	2174,7	145,6%	247,5%
Centre	52,9	168,9	219,3%	203,8	133,9%	1056,0%
Cap Bon	18,4	43,2	134,8%	98,8	227,1%	1040,0%
Total	1013,8	1783,8	76,0%	2477,3	146,6%	273,0%

Source : DG/BGTH.



Extrait de la plateforme de l'ONAGRI "OpenData" (www.agridata.tn).

La pluviométrie : Situation au 10/06/2019

Durant la période 01/09/18-16/05/19, la pluviométrie enregistrée a été significativement élevée dans les régions du Nord et du Centre. De même par rapport à la même période de la campagne écoulée, la situation

pluviométrique a été caractérisée par un niveau légèrement plus élevé dans les régions du Nord et du Centre (Tableau 1).

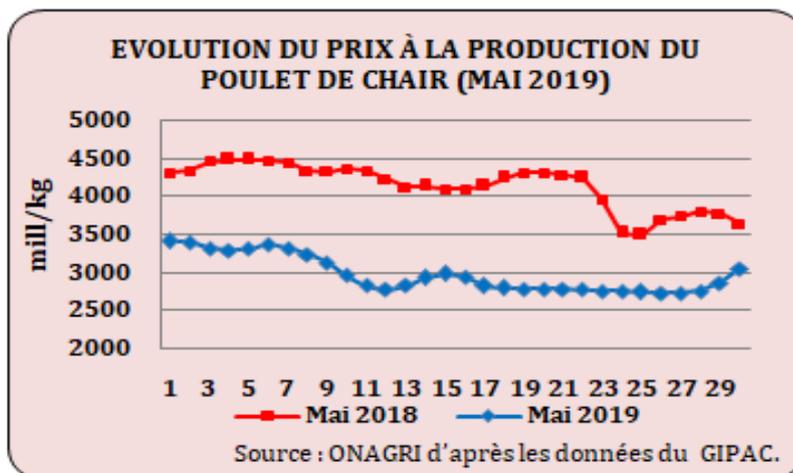
Tableau 1. Pluviométrie jusqu'au 09/06/2019

Région	Pluviométrie jusqu'au 09/06/2019 (mm)	% par rapport à la moyenne de la période 01/09/18-10/06/19	% par rapport à la même période (2018-2019/2017-2018)
Nord Ouest	547,9	110%	133%
Nord Est	502,4	103%	125%
Centre Ouest	193,5	76%	147%
Centre Est	206,1	80%	120%
Sud Ouest	43,3	43%	47%
Sud Est	111,1	82%	50%
Tout le pays	191,6	87%	92%

Elaboré par : Mme Noura Ferjani
Observatoire National de l'Agriculture

Flash sur la filière avicole Mai 2019

Poulet de chair



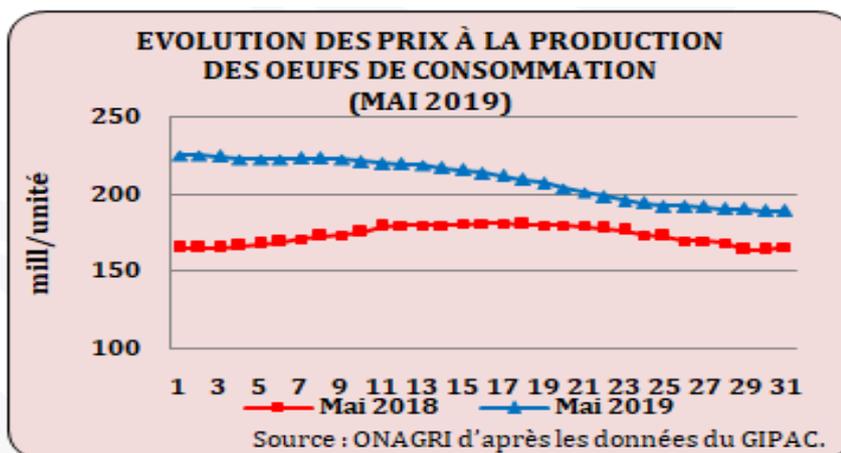
Au cours du mois de mai 2019 le prix à la production du poulet de chair a enregistré une tendance baissière accompagnée de fluctuations.

Les prix ont d'abord baissé pour atteindre un minimum de 2715mill/kg à la date du 27/05/2019 puis ils ont légèrement redressé pour clôturer le mois à 3273mill/kg.

Le prix moyen mensuel a baissé de 27,8% par rapport à celui du même mois de l'année précédente (2975,0mill/kg contre 4121,8mill/kg) et de 11,5% par rapport à celui d'avril 2019 (3360,6mill/kg).

Concernant les régions, le prix moyen à la production dans le Nord (2994,9mill/kg) devance de 1,7% celui du Centre et 0,3% celui du Sud.

Oufs de consommation



Le prix à la production des œufs de consommation courant mai 2019 n'ont cessé de baisser tout le long du mois. Le prix est passé de 225,6mill/œuf le 01/05/2019 à environ 189mill/œuf à la fin du mois.

La moyenne mensuelle enregistrée a augmenté de 21,0% par rapport à celle du même mois de l'année 2018 (209,8mill/unité contre 173,4mill/unité). Par rapport à avril 2019 (221,7mill/unité), le prix moyen a baissé de 5,4%.

Au Centre du pays, le prix moyen à la production enregistré (211,9mill/unité) a devancé celui enregistré dans le Sudde 1,6% et de0,4% par rapport à celui du Nord.

Source : ONAGRI d'après le GIPAC

Elaboré par Mme Yosra DOUIRI
Observatoire National de l'Agriculture

INFO-AGRI

Importation des céréales



La Tunisie a acheté le 14/05/2019, 75 mille tonnes de blé tendre au prix moyen de 198.21 Dollars/ tonne (590.329DT/T) et 50 mille tonnes d'orge au prix moyen de 193.49Dollars/ tonne (576.271DT/T). Ces quantités devraient arriver aux ports tunisiens durant juillet et aout 2019 pour le blé tendre et octobre et novembre pour l'orge fourragère. Le prix du blé tendre importé sera supérieur de 0.329 dinars/tonne soit (0.06%) par rapport au prix du local (590 DT/T pour la récolte2019). Quant au prix de l'orge importée, il est supérieur de 46.27 DT/T (+8.03%) par rapport au prix de l'orge local qui est de l'ordre de 530 DT/T lors de la présente récolte. Par rapport aux achats précédents, le prix de cette dernière fois, a diminué de 23.33 dollars/tonne pour le blé tendre et de 5.41 dollars/tonne pour l'orge.

produit	Quantité (1000T)	Prix (dollars/T)			différence		Comparaison entre les prix local et l'importé en DT/T			
		15/05/2019	25/04/2019	13/03/2019	dollars	%	local	importé	différence	%
Blé tendre	75	198.21	221.54	-----	-23.33	-10.53	590	590.329	-0.329	-0.06
Orge f	50	193.49	-----	198.90	-5.41	-2.72	530	576.27	-46.27	-8.03

Source : Office des Céréales

*Elaboré par Mme Nechat Jaziri
Observatoire National de l'Agriculture*

Alerte rouge sur l'effondrement de la biodiversité

Les représentants de 130 gouvernements ont approuvé le 4 mai 2019 un rapport scientifique qui montre que l'agriculture, la pêche et le changement climatique sont en train de provoquer l'extinction d'un million d'espèces. Le rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques est le document le plus exhaustif réalisé à ce jour. Élaboré par 145 experts issus de 50 pays au cours des trois dernières années, il évalue les changements intervenus au cours des cinq dernières décennies et fournit un aperçu complet de la relation entre les trajectoires de développement économique et leurs impacts sur la nature. Il propose également un éventail de scénarios possibles pour les décennies à venir. Le rapport estime qu'environ 1 million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction, notamment au cours des prochaines décennies, ce qui n'est jamais arrivé dans l'histoire de l'humanité. Depuis 1900, l'abondance moyenne des espèces locales dans la plupart des grands habitats terrestres a diminué d'au moins 20 % en moyenne. Plus de 40 % des espèces d'amphibiens, près de 33 % des récifs coralliens et plus d'un tiers de tous les mammifères marins sont menacés. La situation est moins claire pour les espèces d'insectes, mais les données disponibles conduisent à une estimation provisoire de 10 % d'espèces menacées. Au moins 680 espèces de vertébrés ont disparu depuis le 16^{ème} siècle et plus de 9 % de toutes les races domestiquées de mammifères utilisées pour l'alimentation et l'agriculture avaient disparu en 2016, et 1 000 races de plus sont menacées.

Selon ce rapport, les cinq facteurs directs de changement qui affectent la nature et qui ont les plus forts impacts à l'échelle mondiale sont par ordre décroissant : (1) les changements d'usage des terres et de la mer ; (2) l'exploitation directe de certains organismes ; (3) le changement climatique ; (4) la pollution et (5) les espèces exotiques envahissantes. Le rapport souligne que, depuis 1980, les émissions de gaz à effet de serre ont été multipliées par deux, provoquant une augmentation des températures moyennes mondiales d'au moins 0,7°C. Le changement climatique a déjà un impact sur la nature, depuis le niveau des écosystèmes jusqu'à celui de la diversité génétique, impact qui devrait augmenter au cours des décennies à venir et, dans certains cas, dépasser l'impact dû au changement d'usage des terres

et de la mer et des autres facteurs de pression. En dépit des politiques en faveur de la nature, le rapport met aussi en évidence que les trajectoires actuelles ne permettent pas d'atteindre les objectifs mondiaux visant à conserver et exploiter durablement la nature. Les objectifs pour 2030 et au-delà ne pourront être atteints que par un changement transformateur dans les domaines de l'économie, de la société, de la politique et de la technologie. Les trois quarts de l'environnement terrestre et environ 66 % du milieu marin ont été significativement modifiés par l'action humaine. Plus d'un tiers de la surface terrestre du monde et près de 75 % des ressources en eau douce sont maintenant destinées à l'agriculture ou à l'élevage. La valeur de la production agricole a augmenté d'environ 300 % depuis 1970, la récolte de bois brut a augmenté de 45 % et environ 60 milliards de tonnes de ressources renouvelables et non renouvelables sont maintenant extraites chaque année dans le monde, quantité qui a presque doublé depuis 1980. La dégradation des sols a réduit de 23 % la productivité de l'ensemble de la surface terrestre mondiale. Une partie de la production agricole annuelle mondiale, d'une valeur estimée à 577 milliards de dollars US, est confrontée au risque de disparition des pollinisateurs et de 100 à 300 millions de personnes sont exposées à un risque accru d'inondations et d'ouragans en raison de la perte d'habitats côtiers et de leur protection.

En 2015, 33 % des stocks de poissons marins ont été exploités à des niveaux non durables ; 60 % l'ont été au niveau maximum de pêche durable, et seulement 7 % à un niveau inférieur à celui estimé comme étant durable. La pollution par les plastiques a été multipliée par dix depuis 1980. Environ 300-400 millions de tonnes de métaux lourds, solvants, boues toxiques et autres déchets issus des sites industriels sont déversés chaque année dans les eaux du monde, et les engrais qui arrivent dans les écosystèmes côtiers ont produit plus de 400 « zones mortes » dans les océans, ce qui représente environ 245.000 km², soit une superficie totale plus grande que le Royaume-Uni. Ces tendances négatives continueront jusqu'en 2050 et au-delà, dans tous les scénarios politiques explorés dans le rapport, sauf dans ceux qui proposent un changement transformateur. Le rapport présente également des exemples d'actions en faveur du développement durable et les trajectoires

pour les réaliser dans des secteurs tels que l'agriculture, la foresterie, les écosystèmes marins, les écosystèmes d'eau douce, les zones urbaines, l'énergie, les finances et bien d'autres. Il souligne combien il est important, entre autres, d'adopter une gestion intégrée et des approches intersectorielles qui prennent en compte les compromis entre la production alimentaire et celle de l'énergie, les infrastructures, la gestion de l'eau douce et des zones

côtières, ainsi que la conservation de la biodiversité. En vue de créer une économie mondiale durable, l'évolution des systèmes financiers et économiques mondiaux a également été identifiée comme un élément clé des politiques futures plus durables.

Source : <https://www.revue-ein.com>

Lancement du moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire africaine

La Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds d'assistance au secteur privé en Afrique (FAPA,, un fonds fiduciaire multi-donateurs financé par le Japon et l'Autriche) ont procédé, mercredi 12 mai, à l'inauguration officielle du moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire africaine (AABE), subventionné par le FAPA.

Le Fonds fournit des subventions à des activités d'assistance technique en Afrique et constitue l'une des composantes de l'Initiative d'assistance renforcée au secteur privé (EPSA), placée sous l'égide de la Banque.

Le moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire africaine se chargera d'identifier les possibilités d'investissement et de financement dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire et axera ses activités sur le Mozambique, la Zambie, l'Éthiopie, le Rwanda et le Kenya. Le projet sera mis en œuvre par GrowAfrica et placé sous la tutelle de l'Agence de développement de l'Union africaine – Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD).

L'un des résultats attendus du moteur de recherche est la présentation d'accords pré-entérinés auprès de partenaires continentaux de premier plan lors de l'Africa Investment Forum qui se déroulera du 11 au 13 novembre prochains à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Selon Jennifer Blanke, vice-présidente de la Banque africaine de développement en charge du développement agricole, humain et social, «le lancement du moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire africaine est important, car le financement privé est essentiel pour la progression du secteur agricole dans la chaîne de va-

leur et pour que l'Afrique commence à se nourrir elle-même, avant de nourrir la planète».

La Banque africaine de développement met en place un portefeuille d'activités intégré qui génère et active des investissements pour les agro-industries et les PME agricoles à financer, dans les chaînes de valeur prioritaires du continent. Il est indispensable de permettre un financement inclusif dans le secteur agroalimentaire et de développer l'accès au marché pour les PME et les petits exploitants.

Symerre Gray-Johnson, responsable du programme Intégration régionale, infrastructures et commerce de l'AUDA-NEPAD, a précisé qu'il était approprié d'accueillir le moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire africaine dans le NEPAD et que cela «démontrait clairement l'excellence de la coopération entre le NEPAD et le FAPA».

Les objectifs spécifiques du moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire africaine sont de renforcer la connaissance du marché et mettre en place une veille économique au niveau des pays pour les chaînes de valeur prioritaires, et de développer des plateformes de chaînes de valeur pour les moteurs avec un flux de propositions de PME agricoles innovantes et bancables. Grâce à ces objectifs, le projet permettra de déterminer les possibilités d'investissements commerciaux dans les chaînes de valeur des produits de base stratégiques et présentera un portefeuille fiable de projets susceptibles d'être financés et qui pourront rapidement trouver un investissement financier.

Source : www.webmanagercenter.com

Les nouveaux financements stimulent les efforts dans la lutte contre la déforestation, contre la désertification et contre le changement climatique et renforcent les systèmes alimentaires

Le Fonds pour l'environnement mondial alloue 179 millions d'USD à l'appui de projets coordonnés par la FAO. 14 juin 2019, Rome – Aujourd'hui la FAO a accueilli la décision du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) d'octroyer 179 millions d'USD à l'appui du travail de l'agence des Nations Unies avec des pays du monde entier sur la question du lien critique entre l'agriculture et l'environnement.

Il s'agit de projets qui concernent tout spécialement la conservation de la biodiversité, la gestion des ressources hydriques transnationales, la gestion durable des terres, la remédiation de pesticides extrêmement dangereux et l'adaptation aux changements climatiques.

Le financement est le résultat de la réunion du Conseil du FEM qui s'est tenue cette semaine à Washington et où les gouvernements ont approuvé deux programmes de travail séparés pour un total de 967,47 millions d'USD, soit l'allocation la plus importante dans toute l'histoire du FEM. Ce financement profitera à 91 pays, dont 30 pays les moins avancés et 32 petits États insulaires en développement (PIED).

Parmi les programmes de travail, le FEM a lancé deux programmes spécifiques phares (appelés «Impact Programs») – l'un pour les paysages durables des terres arides (DSL) et l'autre pour les systèmes alimentaires, l'utilisation des terres et la remise en état. Quelque 104 millions d'USD de ce financement sera destiné au programme spécifique DSL, coordonné par la FAO, dans 11 pays d'Afrique et d'Asie, en partenariat avec la Banque mondiale, l'Union internationale pour la conservation de la nature, et le Fonds mondial pour la nature.

Le programme spécifique aura pour objectif de soutenir les efforts destinés à éviter, réduire et inverser la tendance à la déforestation, à la dégradation et à la désertification dans les pays suivants: Angola, Botswana, Burkina Faso, Kazakhstan, Kenya, Malawi, Mongolie, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe.

La FAO a aussi été invitée à jouer un rôle clé avec la Banque mondiale dans un deuxième programme spécifique du FEM, à savoir le programme pour les systèmes alimentaires, l'utilisation des terres et la remise

en état. Toutes ces initiatives porteront sur l'interaction complexe entre le maintien de systèmes de production résilients dans les zones arides, la promotion d'une remise en état, et l'amélioration des moyens d'existence, à travers une approche paysagère globale.

«La FAO se réjouit de la décision du Conseil du FEM qui s'appuie sur un partenariat de longue date et qui contribue de manière significative au besoin de répondre aux défis environnementaux critiques tout en améliorant la sécurité alimentaire», a dit Mme Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe de la FAO, Climat et Ressources Naturelles.

Le Conseil du FEM a également approuvé un programme de travail à hauteur de 101 millions d'USD pour les fonds fiduciaires d'adaptation aux changements climatiques du FEM – le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC) dont 44 millions d'USD sont des projets FAO-FEM.

Le programme de travail FPMA/FSCC prévoit une vaste gamme de priorités d'adaptation dont la réalisation d'une agriculture et d'une foresterie climato-intelligentes, la construction d'une résilience face au climat dans les contextes urbains, ruraux et dans les communautés côtières, une amélioration dans la gestion des ressources en eau et une disponibilité de l'eau pour les usages agricoles et domestiques, un renforcement de la résilience climatique dans les communautés côtières vulnérables, une augmentation de la capacité d'adaptation des communautés par le biais d'approches intégrées.

La FAO est une agence partenaire du FEM, un partenariat qui se compose de 18 agences et de 183 pays et qui entend répondre aux questions environnementales mondiales les plus difficiles qui concernent la biodiversité, le changement climatique, la dégradation des sols, les produits chimiques et les eaux internationales.

Le FEM accorde des subventions aux pays afin qu'ils puissent faire face à ces défis et contribuer dans le même temps à des objectifs clés de développement, comme la sécurité alimentaire.

Source : www.fao.org

Des banques de semences communautaires intelligentes face au climat essentielles pour la biodiversité

Les banques de semences communautaires permettent d'améliorer de manière durable l'accès à des semences à valeur élevée, en créant des entreprises communautaires viables et en protégeant la biodiversité. De plus, ces banques contribuent à l'adaptation des agriculteurs. Elles participent en outre indirectement à la diversification des revenus des ménages, aux systèmes de semences communautaires et à l'égalité des femmes et des hommes au niveau des communautés.

Face au changement climatique et à la variabilité du climat, les moyens de subsistances agricoles sont plus que jamais en péril. Les agriculteurs ont des difficultés grandissantes à maintenir la diversité des cultures. Les mécanismes existants visant à répondre aux besoins des agriculteurs en semences sont inadéquats. Toutefois, des solutions existent.

Des recherches ont montré que les banques de semences communautaires peuvent améliorer la résilience des agriculteurs par l'accès à des cultures et des variétés diversifiées et adaptées à l'environnement local. Ces banques élargissent également les connaissances et les compétences des populations autochtones, notamment en matière de sélection, de traitement, d'entreposage, de multiplication et de distribution des semences. Les banques de semences sont les archives de la diversité génétique locale. Elles reflètent souvent les conditions climatiques de la région, en particulier en ce qui concerne les pressions biotiques telles que les nuisibles de culture. Ces banques contribuent également aux stratégies d'adaptation des communautés face au changement climatique.

En Afrique, plusieurs initiatives montrent que les banques de semences communautaires sont intelligentes face au climat et peuvent améliorer la productivité des cultures, les revenus et la sécurité alimentaire des ménages dans le contexte d'un climat en pleine évolution.

Au Malawi, la National Smallholder Farmers' Association of Malawi (NASFAM) a lancé un programme de semences communautaires, qui joue un rôle central dans la sécurité des semences et offre un meilleur accès à celles-ci. Les agriculteurs affiliés à la NASFAM sont

formés en production de semences et en gestion des banques de semences communautaires. Les banques doivent être certifiées par l'autorité publique responsable à l'issue un processus dédié. Parallèlement à l'initiative de CCAFS, les terres sur lesquelles les banques de semences sont installées sont mises à disposition par l'organisation communautaire, ce qui encourage l'appropriation.

Les agriculteurs peuvent accéder aux semences de la banque communautaire à condition de rembourser 2,5 fois la quantité qu'ils ont reçue. Tout excédent par rapport à cette quantité demeure la propriété de l'agriculteur.

Les semences remboursées à la banque deviennent la propriété de la communauté. L'agriculteur bénéficiaire devient donc automatiquement un bénéficiaire secondaire. Les semences de roulement au sein de la banque communautaire sont ensuite vendues pour acheter de nouvelles semences et entretenir le programme.

Le programme de banques de semences est axé sur des semences de légumineuses améliorées afin de promouvoir la diversification. Les légumes ont été sélectionnés en fonction de leurs bienfaits nutritionnels pour les ménages ruraux. Ils apportent des protéines cruellement nécessaires, ainsi que des revenus lorsqu'ils sont vendus sur le marché.

Plusieurs résultats positifs ont été observés chez les agriculteurs participants tel que en gérant leurs propres semences, les agriculteurs sont capables de planter dès les premières précipitations, de manière presque simultanée. Ainsi, ils entretiennent des cultures de bonne qualité, avec des rendements élevés. Cela contribue également à l'uniformité de la maturité des cultures, qui aide les agriculteurs à mobiliser leur production à des fins de commercialisation collective.

Ce programme parvient à uniformiser la production, les agriculteurs participants produisent des céréales et des semences uniformes en termes de pureté des variétés. Cela réduit les coûts du calibrage et des variétés plus pures attirent de meilleurs marchés et permettent d'obtenir des prix plus élevés.

Les bénéficiaires font état d'une productivité renforcée,

ce qui améliore les revenus des ménages et les résultats socioéconomiques.

les agriculteurs plantent davantage de variétés de culture sur leurs terres, dans la mesure où un nombre plus élevé de variétés bien développées, adaptables et résistantes aux nuisibles et aux maladies sont disponibles. De plus, les banques de semences communautaires encouragent les agriculteurs à pratiquer la diversification économique, laquelle leur permet de tirer des revenus de la vente de céréales et de semences et de les investir dans des activités génératrices de revenus non agricoles, telles que la transformation de l'huile, l'épargne des villages et les emprunts. Cela contribue à lutter contre les activités économiques nuisibles pratiquées par les agriculteurs, telles que la production de charbon.

Les femmes jouent un rôle actif dans les activités quotidiennes des banques de semences communautaires, en leur qualité de gardiennes et de protectrices des semences. C'est le cas au Malawi et dans divers pays qui participent au programme CCAFS.

Cet article a été rédigé dans le cadre d'une initiative menée par le CTA visant à documenter et à partager les connaissances exploitables sur les approches agricoles efficaces pour l'agriculture des pays ACP. Il capitalise sur les connaissances, les enseignements et les expériences pratiques afin de documenter et d'orienter la mise en œuvre de projets axés sur l'agriculture pour le développement.

Source : www.cta.int/fr



Observatoire National de l'Agriculture



30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
Site Web: <http://www.onagri.tn>
Téléphone (+216) 71 801 055/478
Télécopie : (+216) 71 785 127
E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn